

Proveysieux le 11 juillet 2023

A Monsieur Pierre Faure

Président du SIVOM du Néron

Je prends acte de votre courrier du 23 juin et veux y répondre en toute sincérité. La contribution demandée aux habitants de Proveysieux est à mes yeux brutale, injuste, non démocratique et contraire à nos principes républicains.

Brutale,

La proposition nous est faite le 23 juin en début de période de vacances après 2 réunions de discussion. Vous ne nous laissez pas assez de temps d'échange et de concertation pour un dossier important dans lequel vous nous contraignez totalement, ne nous laissant aucune alternative. Une telle décision est perçue comme parfaitement arbitraire.

Nos communes sont captives du SIVOM et selon les critères que vous avez bien voulu nous rappeler notre point de vue n'a aucune chance d'aboutir, nos effectifs pèsent si peu au regard des communes urbaines.

Injuste,

Parce que vous ne prenez pas en compte le sens de l'intégration des communes du balcon au SIVOM. Leur participation se justifiait par leur situation géographique mais nullement par nécessité administrative ou besoin de services. La fréquentation des équipements n'a même pas été évaluée par l'agence Stratorial, elle révélerait une très faible présence des Proveysards dans les clubs et comme usagers de la piscine.

La fiscalisation de la contribution est décidée pour financer la réhabilitation d'un gymnase dont les proveysards ne connaissent même pas l'existence. L'accès des écoles élémentaires aux équipements sportifs est gratuit pour les communes urbaines, à Proveysieux les investissements et les coûts de fonctionnement de notre gymnase incombent complètement à la commune.

Les habitants ne comprendront pas cette nouvelle taxation qui leur sera imposée sans qu'aucun service nouveau ne leur soit accordé.

Notre Démocratie repose sur des principes de solidarité, ils sont ici bafoués. On demande aux petites communes qui n'ont pour seules ressources que les aides des collectivités et la fiscalité, de venir abonder le budget du SIVOM. Le Syndicat a été créé pour mutualiser les installations des communes urbaines; une logique de solidarité serait plutôt d'aider les communes du balcon.

En augmentant le montant de l'impôt de nos habitants par la fiscalisation de leur contribution, il nous sera impossible d'agir à moyen terme sur ce levier pour augmenter nos ressources et financer nos projets

Comment expliquer à nos habitants une augmentation de 10 à 20% des impôts locaux alors que les communes de plaine ont perçu en lieu et place du SIVOM une compensation de la taxe d'habitation. Il est impératif que ces recettes soient restituées totalement et de manière pérenne au Sivom.

Il me paraît logique de contribuer plus significativement au SIVOM mais multiplier par 30 cette participation ne pourra pas être comprise sans compensation ni services réels et visibles aux habitants.

pour le bureau municipal, Christian Balestrieri Maire,